

Dinan Agglomération lance le Défi Cit'eau : le défi citoyen pour réduire notre consommation en eau

Un défi citoyen pour réduire sa consommation en eau, c'est ce que propose Dinan Agglomération aux habitants du territoire. Pour incarner ce défi, la collectivité est à la recherche des futurs ambassadeurs de la démarche.

Entre 3 et 5 foyers seront sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier afin de les aider dans leur démarche.

Il est possible de déposer sa candidature du 20 avril au 12 mai sur le site de Dinan Agglomération.

Sensibiliser les habitants à la fragilité de la ressource en eau

Le Défi Cit'eau, porté par Dinan Agglomération, a pour objectif de sensibiliser chaque habitant du territoire à la fragilité de la ressource en eau. En effet, la crise sécheresse de 2022 a marqué les esprits, tant par ses records que par l'importance de son impact sur les écosystèmes et sur les filières de production et d'adduction en eau potable. Selon plusieurs études, il faut très certainement s'attendre à l'accentuation de ces phénomènes extrêmes : températures supérieures aux normales saisonnières, manques d'eau ou encore inondations.

Ce constat doit permettre aux territoires de se réinterroger pleinement, et aux citoyens et citoyennes de modifier leurs habitudes du quotidien, pour qu'ensemble nous puissions être plus résilients face aux prochaines situations de crise.

Ainsi Dinan Agglomération lance le " Défi Cit'eau ", accompagnée de l'association Eau et Rivières de Bretagne. Un défi qui vise à éveiller les consciences vis-à-vis de cet enjeu majeur en mobilisant les citoyens du territoire, afin que chacun.e puissent, par des gestes simples du quotidien, réduire sa consommation en eau et son impact sur la ressource.

Devenez ambassadeur du Défi Cit'eau !

Pour incarner ce défi, Dinan Agglomération lance un appel à candidature. La collectivité recherche jusqu'à 5 foyers du territoire motivés et prêts à tenter l'expérience. Ces foyers bénéficieront d'un accompagnement technique et financier (jusqu'à 3000€) afin de les aider dans leur démarche (diagnostic de consommation, conseils, mise à disposition d'équipements économes en eau, visites guidées sur le terrain...). Cet accompagnement s'effectuera sur une période de 12 mois. Seul ou en famille, en maison ou en appartement, novice ou déjà sensibilisé : le défi est ouvert à tous !

Quelques prérequis sont toutefois nécessaires pour déposer sa candidature :

- Résider sur le territoire de Dinan Agglomération,
- Être propriétaire ou locataire depuis au moins deux ans pour bénéficier d'un historique de consommation d'eau,
- Être abonné au service d'eau potable et alimenté intégralement par ce réseau,
- Avoir une consommation annuelle en eau et par personne dans le foyer supérieure à 30 m³ (exemple : pour un foyer de 4 personnes cela correspond à une consommation supérieure à 120m³),
- S'engager et se rendre disponible sur la durée du défi (soit 12 mois au total),
- Accepter de participer à des animations, d'être filmé/photographié et accompagné sur la période.

Les foyers ambassadeurs doivent également donner leur accord pour :

- Que Dinan Agglomération ait accès à leurs données de consommation d'eau afin de suivre leur évolution sur la période donnée,
- Que Dinan Agglomération, son prestataire Eau et Rivières, ainsi que l'entreprise sélectionnée par les foyers, puissent effectuer des modifications sur les équipements de leurs habitations,
- Que Dinan Agglomération prenne des images (vidéos et photographies) et les diffuse sur les réseaux sociaux et son site web.

Pour tenter l'aventure et devenir l'un des ambassadeurs du Défi Cit'eau, rendez-vous sur le site de Dinan Agglomération et complétez le questionnaire en ligne : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Eau-et-assainissement/Eau-potable/Defi-Cit-eau>

Les candidatures seront ensuite étudiées par les services de Dinan Agglomération qui reviendront vers les foyers retenus fin mai.

DÉFI CIT'eau
Le défi citoyen pour réduire sa consommation en eau

CONTACT PRESSE

Service communication de Dinan Agglomération
Tél. 02 96 87 14 14
communication@dinan-agglomeration.fr